

TOUCHE PAS À MON MAIRE !

La violence à l'encontre des élus a atteint, cet été, un niveau insupportable en franchissant un cap intolérable.

Ce climat délétère pèse bien évidemment sur le moral des femmes et des hommes engagés dans la vie publique et fragilise, à chaque fois, notre pacte républicain. Un seuil d'alerte est atteint quand l'intimidation prend le pas sur la délibération du règlement ou de la loi. Il est devenu banal d'accuser les élus, locaux et nationaux, de tous les maux – au risque de mettre en doute l'efficacité de notre démocratie.

Nos concitoyens positionnent de manière très régulière les maires comme les principaux relais de la confiance politique dans notre pays. Cette perception n'est pas un hasard. Loin d'être un épouvantail, l'ancrage municipal est un gage d'implication. L'attachement des Français à la proximité, quelle que soit la taille de la commune, est un aiguillon pour tous les décideurs publics.

À l'aube d'une nouvelle campagne municipale, il est important de réaffirmer haut et fort notre défense de la figure de l'élu local en général, et celle du maire en particulier. De Paris à Signes, en passant par Gargilesse-Dampierre, Bruyères-et-Montbérault et Saint-Laurent-du-Maroni, **les maires sont les garants de notre bien-vivre.**

Le grand débat national a permis de montrer quelles étaient les préoccupations de nos concitoyens, mais aussi celles des élus dans nos territoires. Ce moment démocratique a permis de donner la parole à nos porte-parole et d'identifier les blocages, dissiper les craintes, faire évoluer les textes.

C'est le sens du projet de loi « *Engagement et proximité* » présenté par les Ministres Jacqueline GOURAULT et Sébastien LECORNU, suite à une phase inédite de concertation et plusieurs centaines de contributions d'élus de tous les horizons. Il s'agit de doter les maires, en particulier les plus nombreux – c'est-à-dire les maires ruraux, de nouveaux outils pour faciliter leur vie – et donc la nôtre.

L'intercommunalité, excellente intuition, a trop souvent été une source de complexité ou d'achoppement, en particulier pour les petites communes rurales. Il est donc proposé d'assouplir l'exercice de certaines compétences – par exemple, le tourisme, l'eau et l'assainissement – au nom de la lisibilité. Car, du point de vue de nos concitoyens, le « Meccano institutionnel » importe beaucoup moins que la qualité des services rendus. **Le maire doit retrouver son rôle de décideur, c'est la condition de sa crédibilité et de l'abaissement du centre de gravité de l'action publique au plus près du terrain.**

Beaucoup a déjà été fait depuis l'élection d'Emmanuel MACRON à destination des territoires : arrêt de l'assèchement aveugle des dotations, refus clair et net d'un nouveau big bang institutionnel, projet de réforme sans précédent de la fiscalité locale, reconnaissance politique et, nous l'espérons, sanctuarisation constitutionnelle d'un droit à la différenciation...

Aujourd'hui, notre démocratie locale doit vivre un nouveau printemps. Il est indispensable que des habitants s'impliquent plus fortement dans la vie locale et passent le cap en acceptant de s'engager dans les élections municipales. Cela passe par une meilleure reconnaissance des conditions d'exercice des mandats locaux, notamment en matière de droit à la formation. Nous devons créer de nouvelles incitations pour valoriser, y compris dans le parcours scolaire et universitaire, l'engagement des plus jeunes dans les conseils municipaux. Cette jeunesse qui ne manquera pas, par exemple, de nous interpeller sur nos actions en matière d'écologie et de lutte contre le réchauffement climatique, peut aussi relever ce défi démocratique. Déjà beaucoup de maires nous montrent qu'en la matière l'agenda des solutions s'invente et se décline d'abord au niveau local.

Plus que jamais, il est important de protéger l'échelon de la commune qui fait partie de notre identité territoriale et démocratique et protéger sans relâche ces femmes et ces hommes qui font vivre notre quotidien.

Plus que jamais, nous disons « **TOUCHE PAS À MON MAIRE !** »

TOUCHE PAS À MON MAIRE !



Ils ont signé l'appel

83 signataires

François JOLIVET — Député de l'Indre (36)	Aude BONO-VANDORME — Députée de l'Aisne (02)
Barbara POMPILI — Députée de la Somme (80)	Didier PARIS — Député de la Côte-d'Or (21)
Stéphane TRAVERT — Ancien Ministre, Député de la Manche (50)	Françoise DUMAS — Députée du Gard (30)
Alain PEREA — Député de l'Aude (11)	Sylvie CHARRIÈRE — Députée de Seine-Saint-Denis (93)
Pierre CABARÉ — Député de Haute-Garonne (31)	Stéphane MAZARS — Député de l'Aveyron (12)
Loïc DOMBREVAL — Député des Alpes-Maritimes (06)	Jean-Charles COLAS-ROY — Député de l'Isère (38)
Laurent GARCIA — Député de Meurthe-et-Moselle (54)	Jacques KRABAL — Député de l'Aisne (02)
Sereine MAUBORGNE — Députée du Var (83)	Bertrand SORRE — Député de la Manche (50)
Anne-Laure CATTELOT — Députée du Nord (59)	Jean-Pierre CUBERTAFON — Député de Dordogne (24)
Jean-François CESARINI — Député du Vaucluse (84)	Carole BUREAU-BONNARD — Députée de l'Oise (60)
Alain TOURRET — Député du Calvados (14)	Olivier DAMAISIN — Député du Lot-et-Garonne (47)
Catherine OSSON — Députée du Nord (59)	Pierre HENRIET — Député de Vendée (85)
Denis SOMMER — Député du Doubs (25)	Olivier GAILLARD — Député du Gard (30)
Sandrine LE FEUR — Députée du Finistère (29)	Marc DELATTE — Député de l'Aisne (02)
Jean-Marie FIÉVET — Député des Deux-Sèvres (79)	Damien PICHEREAU — Député de la Sarthe (72)
Philippe HUPPÉ — Député de l'Hérault (34)	Nadia HAI — Députée des Yvelines (78)
Pascale FONTENEL-PERSONNE — Députée de la Sarthe (72)	Joël GIRAUD — Député des Hautes-Alpes (05)
Stéphanie KERBARH — Députée de Seine-Maritime (76)	Fabien MATRAS — Député du Var (83)
Benoît SIMIAN — Député de Gironde (33)	Valérie PETIT — Députée du Nord (59)
Fabrice LE VIGOUREUX — Député du Calvados (14)	Christophe LEJEUNE — Député de Haute-Saône (70)
Rodrigue KOKOUENDO — Député de Seine-et-Marne (77)	Jean-Marc ZULESI — Député des Bouches-du-Rhône (13)
Sarah EL HAÏRY — Députée de Loire-Atlantique (44)	Xavier BATUT — Député de Seine-Maritime (76)
Mireille ROBERT — Députée de l'Aude (10)	Anne BLANC — Députée de l'Aveyron (12)
Annie CHAPELIER — Députée du Gard (30)	Stéphane TROMPILLE — Député de l'Ain (01)
Didier RAMBAUD — Sénateur de l'Isère (38)	Frédérique TUFFNELL — Députée de Charente-Maritime (17)
Jean-Luc LAGLEIZE — Député de Haute-Garonne (31)	Hervé BERVILLE — Député des Côtes-d'Armor (22)
Marguerite DEPREZ-AUDEBERT — Députée du Pas-de-Calais (62)	Patrice PERROT — Député de la Nièvre (58)
Christophe AREND — Député de Moselle (57)	Sira SYLLA — Députée de Seine-Maritime (76)
Michèle CROUZET — Députée de l'Yonne (89)	Barbara BESSOT-BALLOT — Députée de Haute-Saône (70)
Jean-Luc FUGIT — Député du Rhône (69)	Didier MARTIN — Député de la Côte-d'Or (21)

Delphine BAGARRY — Députée des Alpes-de-Haute-Provence (04)	Denis MASSÉGLIA — Député du Maine-et-Loire (49)
Séverine GIPSON — Députée de l'Eure (27)	Xavier ROSEREN — Député de Haute-Savoie (74)
Annie VIDAL — Députée de Seine-Maritime (76)	François ANDRÉ — Député d'Ille-et-Vilaine (35)
Hélène ZANNIER — Députée de Moselle (57)	Danièle HÉRIN — Députée de l'Aude (11)
Jennifer DE TEMMERMAN — Députée du Nord (59)	François CORMIER-BOULIGEON — Député du Cher (18)
Corinne VIGNON — Députée de Haute-Garonne (59)	Grégory BESSON-MOREAU — Député de l'Aube (59)
Fabienne COLBOC — Députée d'Indre-et-Loire (37)	Stéphane TESTÉ — Député de Seine-Saint-Denis (93)
Frédérique LARDET — Députée de Haute-Savoie (74)	Bruno STUDER — Député du Bas-Rhin (67)
Valérie THOMAS — Députée du Puy-de-Dôme (63)	Pascale BOYER — Députée des Hautes-Alpes (05)
Michel LAZZANA — Député du Lot-et-Garonne (47)	Patrice ANATO — Député de Seine-Saint-Denis (93)
Jean-Philippe ARDOUIN — Député de Charente-Maritime (17)	Anissa KHEDHER — Députée du Rhône (69)
Dominique DA SILVA — Député du Val-d'Oise (95)	